ASSOCIATION DE L'EXPLORATION MINIÈRE DU QUÉBEC

L'importance du Plan Nord pour l'industrie minière au Québec

La relance du Plan Nord au mois d'avril 2015, sur un horizon de 20 ans, fait ressortir toute l'importance du développement des ressources naturelles pour l'économie du Québec. D'ailleurs, le potentiel minier de la province est au cœur de cette nouvelle vision. Le territoire du Plan Nord, situé au nord du 49e parallèle, est un vaste territoire dont nous ne connaissons que 10 % du potentiel minéral du sous-sol, ce qui laisse présager un potentiel de découverte intéressant.

ENCOURAGER L'EXPLORATION MINIÈRE

Le ministre délégué aux mines, M. Luc Blanchette, annonçait plusieurs mesures propres au secteur minier, dans le dernier budget du gouvernement 2015-2016. Parmi les moyens mis de l'avant, le gouvernement veut stimuler l'exploration minière, et ce, malgré la difficile conjoncture économique mondiale.

Pour ce faire, le gouvernement du Québec a avancé plusieurs mesures fiscales, dont une diminution de la hausse de la tarification sur les titres miniers (claims) prévue dans le budget 2012-2013 et le report de son entrée en vigueur, ainsi qu'un élargissement des frais admissible en dépenses d'exploration aux fins du régime fiscal, pour inclure, entre autres, des coûts liés aux études environnementales et aux consultations auprès des collectivités.

UN ACCÈS AU TERRITOIRE POUR ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES

Le budget annuel alloué aux travaux d'acquisition de connaissances géoscientifiques sur le territoire du Plan Nord a aussi été bonifié de 3 millions de dollars, comparativement aux années précédentes. Ces informations sont nécessaires pour assurer une planification efficace des interventions de l'industrie minière, tout en respectant les milieux dans lesquels elle s'établit.

Toutefois, l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) demeure préoccupée quant à l'accès au territoire réservé à l'acquisition de connaissances ainsi qu'à l'exploration minérale. En effet, le Plan Nord prévoit que 20 % du territoire deviendra des aires protégées, ce qui représente une superficie de 240 000 km².

Selon le président du Conseil d'administration de l'AEMQ, Me Frank Mariage, « des efforts considérables seront nécessaires, à très long terme, afin d'identifier les ressources minérales qui contribueront à notre enrichissement collectif. À la différence des inventaires de biodiversité, le potentiel minéral ne se révèle pas avec des études menées simplement en surface sur des territoires prédéterminés ».

132, avenue du Lac, Bureau 203
Rouyn-Noranda QC J9X 4N5
Téléphone : 819 762-1599
Sans frais au Québec : 1-877-762-1599

Après plus de 100 ans d'activités minières dans la seule région de l'Abitibi-Témiscamingue, une région qui représente 5,5 % de la superficie du Plan Nord, il s'y produit encore aujourd'hui des découvertes significatives. À titre comparatif, l'ensemble des mines actives au Québec couvre actuellement seulement 90 km².

LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

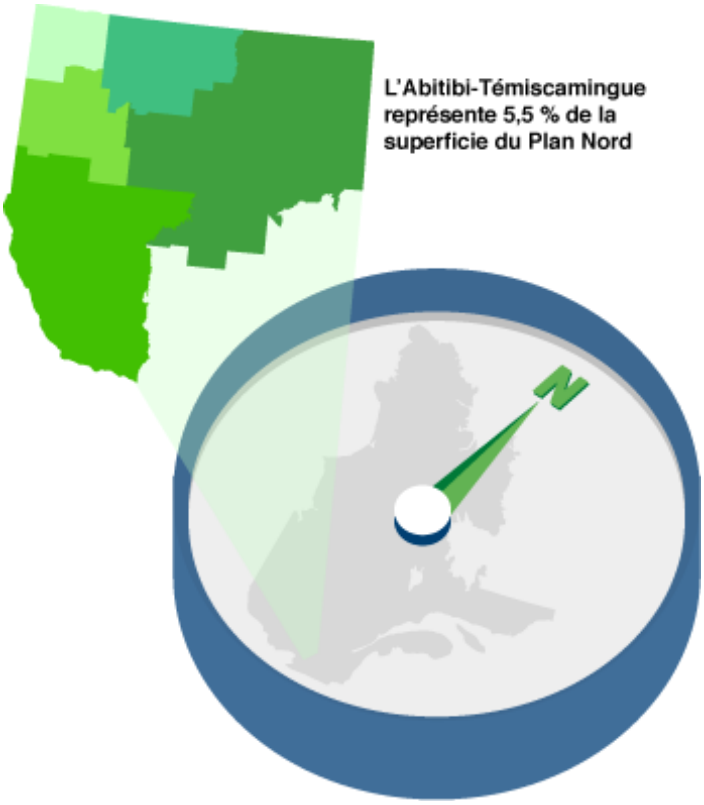

Les distances à parcourir et le transport de marchandises sont des enjeux clés pour l'exploration minière et le déploiement du Plan Nord. Plusieurs mines sont d'ailleurs situées dans des secteurs difficiles d'accès. En ce sens, la Société du Plan nord a parmi ses mandats, de coordonner les investissements publics dans les infrastructures stratégiques ainsi que dans le domaine social; ce qui implique de mettre en place une approche de développement des infrastructures nordiques incluant la construction, l'entretien et l'utilisation des installations.

La Société du Plan Nord mettra également en place un bureau de commercialisation, ce qui favorisera le support à l'implantation, l'accompagnement et le développement des entreprises sur ce vaste territoire.

132, avenue du Lac, Bureau 203
Rouyn-Noranda QC J9X 4N5
Téléphone : 819 762-1599
Sans frais au Québec : 1-877-762-1599